

Comité lyonnais de soutien à Cesare Battisti.

Cesare Battisti
face au
marchandage

JEAN-PAUL ROCHER, ÉDITEUR
8, rue du Fg-Poissonnière, Paris X^e

APPELS

pour

Que justice soit faite

Respect de la parole donnée !

Pas d'extradition !

Droit d'asile !

*Alors, il répondit : Une conscience qui ressent
de la honte pour ce qu'elle est, ou pour ce que sont
d'autres,
trouvera sans doute ton langage rude.*

*Mais néanmoins, bannissant tout mensonge,
rends manifeste tout ce que tu as vu ;
et tu n'as qu'à laisser gratter où est la gale.*

*Car si ton propos doit être désagréable
d'abord au goût, il se montrera ensuite,
une fois digéré, un aliment vital.*

*Ce cri de toi agira comme le vent,
qui frappe plus fort aux plus hauts sommets ;
et voilà qui est grandement honorable.*

Dante. *Paradis*, chant XVII.

Protestation

Ce livre a été écrit spontanément et sous le feu de l'action, avant la décision de la Cour de Cassation du 29 septembre... « *Je me soustrais au contrôle judiciaire, donc, mais je reste en France, parce que c'est d'ici, avec l'aide de tous ceux qui encore croient à cette justice qui avait fait de la France le pays des Droits de l'homme, que je continuerai à me battre afin que justice soit faite et à l'homme et à l'histoire...* » Cesare Battisti, extrait de *Lettre à la justice* du 19/08/04

Mobilisés derrière Cesare Battisti, nous avons décidé dans ce livre, avant qu'il ne soit trop tard, de démontrer l'odieux marchandage dont sont victimes les réfugiés italiens que la France, après s'être engagée à les protéger de la vindicte chrétienne « démocrate » et mafieuse, est prête à livrer. Les textes et les témoignages de soutien que nous avons rassemblés diront tout simplement ce qu'une « fausse parole » tente de cacher au public français.

Pendant la guerre froide on échangeait des prisonniers politiques. Mais cet ex-révolutionnaire autonome n'était pas un prisonnier politique : IL ÉTAIT SOUS LA PROTECTION DE LA FRANCE ! On nous fabrique à présent un mauvais polar fait par Rome, pour couvrir de juteux contrats : TGV, airbus, élections etc,... La version des autorités italiennes corrigée et aggravée par cent retouches successives, que tous les commentateurs se sont fait un devoir de rendre publiques, n'a pas été un seul instant crédible. Son but n'est d'ailleurs pas d'être crue, mais d'être la seule à se faire entendre, pour être aussitôt oubliée, exactement comme un mauvais livre.

Accusé sur la seule foi de malheureux *repentis*, chacun peut savoir dorénavant¹, que Cesare Battisti est INNOCENT DE CRIMES DE SANG. Son « crime » est et reste d'avoir refusé de manière chaotique un monde qui organisait le chaos.

Le mot du Cardinal Carafa, au temps de l'Inquisition, est demeuré vrai : « *Autant que le peuple veuille être trompé, qu'il le soit.* » Le fascisme fut ensuite un excès pathologique du mensonge sans mesure, mauvais remède d'un temps de crise,... au point que Hitler put théoriser le fait que « *les masses... seront trompées plus facilement par un gros mensonge que par un petit.* »

Cesare Battisti à qui on veut faire endosser les crimes d'Etat en recourant à l'habituel amalgame avec un supposé terrorisme ; Cesare Battisti était un révolutionnaire autonome², son cri : « *je n'ai pas tué* » ; Cesare Battisti, enfin, que l'on condamne parce qu'il ne s'est pas repenti en reniant sa propre histoire, l'Histoire : celle d'une époque où le prolétariat européen a été en lutte (suivant en cela l'exemple de la France). Mais la France, elle, avait décrété L'AMNISTIE.

Individuellement ou collectivement avec les comités de soutien (maintenant nombreux, plus de 30 000 signataires à ce jour), exigeons la vérité pour une défense de Cesare Battisti.

Voilà que l'Etat français qui bafoue la loi laisse bafouer sa magistrature, ses intellectuels, et voici le temps des procès truqués, du politique qui commande le juridique

¹ Il suffit de lire le livre de Fred Vargas, *La vérité sur Cesare Battisti*. Aussi le *Mémoire I et II*, des avocats, de la Ligue des droits de l'Homme, de C. Battisti contre le gouvernement italien, reproduit ici en fin d'ouvrage en de larges extraits.

² Voir plus loin : *Qu'est-ce que l'« Autonomie Ouvrière » ?* Par V. Evangelisti.

où tous les coups sont permis pour fabriquer des coupables, faux-documents, hérésies judiciaires, insulte à la magistrature française, et lynchage médiatique depuis l'Italie relayé par la France. Voilà que l'extrême droite italienne donne des ordres à la France, menace de *marcher sur Paris* si on ne lui livre pas Cesare Battisti, injurie les intellectuels et la gauche française qui soutiennent Cesare Battisti et l'Etat de droit. Voici le temps où l'on traque sur simple présomption de crime un homme rangé et parfaitement intégré pour le livrer en pâture aux médias, l'insulter, le traiter d'assassin sur la seule dénonciation irrecevable d'un *repenti*. Un homme installé depuis 14 ans en France, en instance d'être naturalisé français, dont on exhume et révisé le passé pour des besoins politiques et économiques du moment en bafouant la justice.

A nous de faire respecter la parole de la France. Pas d'extradition pour Cesare Battisti ni pour aucun autre réfugié politique italien. Droit à la présomption d'innocence pour tous, respect du droit d'asile accordé. Le peuple souverain dit non au chantage, n'accepte pas de se tromper de cible.

Après le livre de Fred Vargas, « *La vérité sur Cesare Battisti* », ce livre poursuit le combat pour défendre les principes de la patrie des droits de l'Homme. Ce qui se passe est terriblement inquiétant. Ne laissons pas faire. Soyons vigilants !

**Ne touchez pas à Cesare Battisti
Il est ici chez lui !**

Contre toute extradition. Liberté. Egalité. Fraternité.